

Lutte contre le Frelon Asiatique



Dans le cadre du plan départemental en faveur des Pollinisateurs et de l'Apiculture en Haute-Garonne (PDPA31), voté en janvier 2023 par l'Assemblée Départementale, l'une des 31 actions du plan prévoit d'accompagner les apiculteurs dans la lutte contre le frelon asiatique, en lien avec le Plan National de lutte contre le Frelon Asiatique.

Comment signaler un nid ?

Un recensement territorial des nids de frelons est la première étape indispensable pour mener une lutte efficace à l'échelle communale et départementale.

Toute personne observant un nid susceptible d'être un nid de frelons asiatiques doit impérativement le signaler à la Mairie et sur l'application lefreton.com : plateforme de la lutte collective contre le frelon asiatique en France (administrée par le Groupement de Défense Sanitaire Apicole du 31). Cela permettra un recensement annuel territorial des nids de frelons asiatiques à l'échelle communale et départementale. Vous pourrez ensuite faire appel à un prestataire si le nid se trouve sur votre propriété.

Comment piéger les fondatrices pour éviter de nouveaux nids ? Pourquoi piéger au printemps ?

Ce piégeage s'inscrit dans un plan de lutte global visant à neutraliser les fondatrices de frelons asiatiques dès leur émergence printanière. Cette action tente de limiter le nombre de colonies pendant la saison. Pour atteindre une efficacité optimale, ce piégeage devra être coordonné avec une recherche des nids et une protection active des ruchers en saison (muselières, filets harpes électrique...).

Quels pièges utiliser ?

Il est important d'utiliser des dispositifs sélectifs qui ne capturent que les frelons ciblés et préservent au maximum le reste de la biodiversité. Ces pièges disposent d'un sélecteur physique de type cône d'entrée calibré excluant les insectes plus gros. Des orifices disposés sur le piège laissent échapper les insectes plus petits.

Quand piéger ?

Débuter le piégeage début mars dès 3 jours supérieurs à 15°C jusqu'au 15 mai en fonction de la météorologie soit environ 8 semaines en continue.

Où piéger ?

À proximité des ruchers impactés ou dans les zones à forte densité de nids détruits ou non la saison précédente (lefreton.com).

Comment piéger ?

Utiliser des pièges à frelons sélectifs et les placer entre 20 cm à 1,20 m du sol avec une exposition de préférence ensoleillée.

Quel appât utiliser ?

Pour alimenter 5 pièges, le protocole national recommande d'utiliser une solution attractive « faite maison » qui sera introduite dans le piège pour faciliter la capture :

- Mélanger 1kg de sucre + 2 litres d'eau + 30g de levure fraîche de boulanger
- Laisser fermenter 2-3 jours jusqu'à ce que cela pétille bien
- Ajouter ½ litre de vin (rouge ou blanc) au moment de l'emploi

Le renouvellement de l'attractif s'effectue environ tous les 12 jours.

“

Attention : pour prévenir tout accident, il est essentiel de mettre la solution dans un contenant en plastique non bouché afin de laisser les gaz de fermentation s'échapper librement lors de la phase préparatoire.



“

En savoir plus :
le-frelon-asiatique

<https://www.haute-garonne.fr/service/lutter-contre>